



Le Saint-Siège

PÈLERINAGE APOSTOLIQUE EN FRANCE

DISCOURS DU SAINT-PÈRE AUX AUTORITÉS CIVILES

Lyon (France)

Samedi, 4 octobre 1986

Monsieur le Ministre d'Etat,¹. J'ai été heureux de pouvoir saluer dès mon arrivée Monsieur le Président de la République et, par lui, toute la nation française. Et maintenant je reçois le même accueil chaleureux du Représentant du Gouvernement français que je remercie de grand cœur de ses aimables paroles. Votre qualité de Ministre d'Etat m'invite à former les meilleurs vœux pour que la France, dans le monde contribue à faire progresser la compréhension entre les peuples, la justice, la paix, la solidarité. Je voudrais saluer également toutes les personnalités ici présentes, les Ministres et anciens Ministres, les Autorités préfectorales des Régions Rhône-Alpes et Bourgogne, et des départements correspondants, les députés et les sénateurs, les Conseillers régionaux et généraux, les maires et leurs adjoints, notamment de la ville de Lyon, tous ceux qui, à divers titres, sont au service de la nation, de la cité et de la région, ainsi que les familles et amis qui les accompagnent.² Mesdames et Messieurs, je suis touché de ce désir des diverses Autorités françaises de rencontrer le Pape dans le plein respect de sa mission religieuse et humaine. Nous pouvons remercier Dieu de vivre à une époque où la distinction des compétences spirituelles et temporelles est plus aisée et plus pacifique que dans les siècles passés, au temps par exemple du Pape Boniface VIII et du roi Philippe le Bel! Le caractère proprement universel de la mission du successeur de Pierre en ressort mieux aux yeux de tous, et le Pape est d'autant plus libre pour accueillir tous vos soucis humains de responsables du bien commun et pour soutenir vos nobles efforts, dans l'esprit de la constitution conciliaire "*Gaudium et Spes*" sur "l'Eglise dans le monde de ce temps".³ Après ma visite officielle à Paris, la capitale, les Lyonnais attendaient que je m'arrête aussi dans leur ville, actuellement la seconde de France par la population de son agglomération. Il y a des précédents: neuf Papes y sont passés, y ont séjourné ou en sont originaires! L'occasion m'en est donnée aujourd'hui par les célébrations en l'honneur de deux humbles prêtres, Jean-Marie Vianney et Antoine Chevrier. Mais de toute façon, comme l'Apôtre Paul, j'estime important de porter l'Evangile et de rejoindre le peuple chrétien au cœur des grandes cités. La situation privilégiée de Lyon, au carrefour de trois provinces de Gaule, n'avait pas échappé au Légat romain Munatius Plancus dès 43 avant Jésus-Christ, et l'Empire romain tenait cette colonie en si haute estime qu'il avait permis à ses fils de siéger au Sénat – avant une certaine disgrâce au temps de Septième Sévère. Les siècles successifs ont permis à la cité de reprendre son essor,

dans la liberté, de développer sa culture et ses arts, d'étendre son influence, de manifester sa vitalité dans tous les domaines de l'économie et des échanges. L'Eglise aussi a considéré Lyon comme une portion choisie, depuis le jour où les premiers martyrs y ont confessé leur foi, où le premier évêque des Gaules y a exercé sa fonction. Deux grands Conciles œcuméniques s'y sont tenus; les Latins et les Grecs y ont cherché l'unité. Et l'esprit d'entreprise, qui marque les citoyens dans la vie civile, se retrouve aussi dans les serviteurs de l'Eglise, dont beaucoup ont été des pionniers. D'autres rassemblements vont me donner l'occasion de revenir sur cette histoire ecclésiale.⁴ Ici, avant de saluer une à une les personnalités présentes, je veux simplement les assurer de mon estime et de mes vœux cordiaux pour les fonctions qu'elles assurent au service de la société, quelles que soient leurs convictions religieuses ou leurs opinions politiques, dès lors qu'il s'agit de chercher sincèrement le bien commun de leurs concitoyens. Car, si j'ai loué la vitalité de Lyon, je ne peux oublier les problèmes humains complexes que vous affrontez chaque jour: ceux de la restructuration économique, de l'emploi, d'une urbanisation à visage humain, de la sécurité, de la convivialité pacifique, de la qualité des mœurs, de l'éducation des nouvelles générations, tout ce qui fait l'honneur d'une cité, le bonheur de ses membres, la garantie de son progrès. Les instances ecclésiales ont un autre rôle, d'ordre spirituel et moral, qui contribue à éduquer au sens de la justice et de l'amour, avec une attention spéciale pour ceux que le progrès risque de laisser en marge. Je pense que, sur bien des points, l'action de l'Eglise converge avec la vôtre, pour promouvoir des conditions de vie toujours plus humaines. Je prie Dieu d'inspirer vos consciences à la recherche du plus grand bien de vos concitoyens, dans la concertation et la fraternité. C'est le sens de ma Bénédiction. Merci de votre accueil.

© Copyright 1986 - Libreria Editrice Vaticana

©Copyright - Libreria Editrice Vaticana